

FAUVILLE, VILLE PROPRE

Le 7 avril dernier, le Conseil Municipal Enfants de Fauville, Cœur de Caux a lancé la 3^e opération de «Fauville, ville propre».

Avec une cinquantaine de participants, élèves des écoles, parents d'élèves, collégiens et conseillers municipaux, ils ont nettoyé les rues de la commune et rempli 30 sacs de déchets (200 kg !).

Lors d'une discussion avec Stéphane Cavalier, conseiller municipal, les jeunes du CME ont expliqué leur motivation : « Il y a trop de déchets dans notre commune, nos écoles et dans

les espaces publics. Nous souhaitons renouveler « Fauville, ville propre » afin de sensibiliser davantage nos parents, nos familles, les habitants de la commune. Nous aimerions que cette opération ne se déroule pas que sur une semaine mais toute l'année pour que notre travail soit respecté ». De son côté, Stéphane Cavalier leur a expliqué que « cette initiative est très appréciée par la municipalité car c'est une action citoyenne qui entre dans le cadre de l'Agenda 21 de la commune et qui s'inscrit dans la semaine du développement durable ».



Des participants de plus en plus nombreux



Premier prix pour le projet de la Classe d'Intégration Scolaire

ANIMATION JEUNES EN AOÛT

La mairie organise des animations pour tous les jeunes cet été.

6 -12 ANS

Semaine du 27 au 31 août

La mer - À l'abordage, les mousaillons »

Fabrication de bateau, matériel de recyclage, fabrication d'un radeau. Déguisements : pirate, capitaine, marin.

Chasse aux trésors - Cuisine - Piscine - Sortie en mer à

Fécamp sur l'ancien langoustier Mil'Pat, le 29 août

Inscriptions du lundi 20 au jeudi 23 août au centre de loisirs, situé à l'école maternelle Camille-Claudiel de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30. Renseignements auprès de Brigitte : 06 16 80 97 54

12 -17 ANS

Le pôle Enfance et Jeunesse propose plusieurs jours d'animations du 20 au 24 août, à Fauville (Jeux extérieurs, veillées... programme adapté en fonction de la météo).

La Junior association 76 volts organise un camp à Sarzeau en Bretagne du 25 août au 1er septembre. Les participants partiront avec les animateurs de la commune.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Concours d'affiches

Dans le cadre de la semaine du développement durable, le Conseil Municipal Enfants de Fauville a aussi lancé un concours d'affiches pour sensibiliser les citoyens sur les économies d'énergie d'eau et d'électricité, le recyclage des déchets ou encore les déplacements.

Parmi les participants, on comptait les enfants des écoles publiques, ceux du pôle Enfance et Jeunesse et du collège. Le premier prix a été remporté par la Classe d'Intégration Scolaire de l'école élémentaire Jean-Loup Chrétien qui a présenté une goutte d'eau avec le slogan « La pluie ne tombe pas pour rien ».

1 Fauville

Le magazine de Fauville-en-Caux / Juin 2012 - n° 42



DOSSIER : LE LOGEMENT À FAUVILLE

ACTUALITÉS : Inauguration de la station d'épuration - Duos d'opéra - Les Ets Mouchard emménagent
LA VIE DE LA MAIRIE : le pôle Enfance et Jeunesse / **AU FIL DES FESTIVITÉS** : Événements passés - Prochains rendez-vous / **INFO-JEUNES** : Fauville, ville propre - Concours d'affiches



Plantation d'un hêtre par Erik Orsenna sur le site de la nouvelle station d'épuration de Fauville-en-Caux

ASSAINISSEMENT

Inauguration de la station d'épuration

« **Décidément, l'eau est LE LIEN** »

Érik Orsenna

L'inauguration de la nouvelle station d'épuration s'est déroulée le 9 mars dernier en présence d'Erik Orsenna, membre de l'Académie française et auteur de «L'Avenir de l'Eau», du sous-préfet du Havre, du directeur général de la Lyonnaise des eaux, du directeur de l'Agence de l'eau Seine-Normandie et de la vice-présidente du Département de Seine-Maritime.

Lors de cette journée, les Fauvillais étaient conviés dès le matin à découvrir la nouvelle station d'une capacité de traitement trois fois plus importante que l'ancienne. Ils sont venus nombreux assister aux visites guidées des nouvelles installations et de leur site paysager. Cela leur a permis de mieux connaître le procédé biologique utilisé pour le traitement des eaux usées domestiques, ainsi que le dispositif d'une tour bio-filtrante utilisé contre la diffusion de mauvaises odeurs et dont l'installation à Fauville est la première en France.

Le colloque sur le thème de l'Eau, qui était organisé durant l'après-midi dans la salle de spectacles de Fauville, permettait d'approfondir différents sujets d'actualité, en particulier sur la protection de la nappe d'eau de Fauville, sur l'intelligence collective au service de la protection des ressources ou sur les enjeux de la directive nitrates.

L'assistance était nombreuse pour écouter les différentes conférences et a particulièrement apprécié l'intervention d'Erik Orsenna évoquant les grandes questions géo-politiques ayant trait à cette ressource naturelle essentielle.

La prochaine étape du grand chantier de l'Eau à Fauville est la construction d'une usine destinée à alimenter les habitants de l'ouest du Cœur de Caux avec une eau potable de qualité.

Rendez-vous en septembre 2013 pour découvrir les futures installations. ■

Fauville présente bien des attraits . Le journal économique *La Tribune* lui a consacré une pleine page dans son édition du 25 mai 2012 qui énumère les atouts et les mutations de notre ville.

Cet article suivait l'inauguration de notre nouvelle station d'épuration le 9 mars dernier par Erik Orsenna, membre de l'Académie française. Une inauguration originale dans sa conception : visites des installations dès le matin pour tous les Fauvillais, inauguration l'après-midi conclue par un colloque sur l'avenir de l'Eau avec, autour d'Erik Orsenna, des intervenants de grande qualité. La forte implication d'Eaux de Normandie a assuré la réussite de cette inauguration.

Des attraits aussi pour nos concitoyens qui ont choisi Fauville pour y construire leur maison. Tous me le disent : ils apprécient Fauville pour ses services de proximité, son accessibilité et sa qualité de vie. Les efforts déployés par la Municipalité pour rendre attractive notre commune sont appréciés. Le commerce local comme le milieu associatif en sont satisfaits et les actions municipales consacrées à l'enfance et à la jeunesse répondent à l'attente des familles. Ce dynamisme vient également d'être récompensé par EDF France qui a choisi Fauville pour la construction de 32 pavillons de fonction. En compétition avec d'autres villes, notre capacité à faire valoir les atouts de notre commune l'a emporté.

Tout cela concourt à rendre les Fauvillais fiers de leur commune et la Municipalité à poursuivre ses engagements avec toujours autant de conviction et de sérieux.

Jean-Marc Vasse, *maire*

VIE CULTURELLE

DUOS D'OPÉRA, premier spectacle dans la nouvelle salle



Lors des vœux du maire, l'ensemble des Fauvillais avait pu découvrir la nouvelle salle des spectacles. Sa rénovation complète lui permet d'accueillir, outre les projections de films, des manifestations culturelles en partenariat avec d'autres établissements tels l'Opéra de Rouen. Le récital classique de Duos d'Opéra donné le dimanche 1^{er} avril a inauguré avec succès la nouvelle vocation de la salle qui doit permettre à des artistes de se produire à Fauville pour le plus grand plaisir du public. ■

VIE ÉCONOMIQUE

LES ÉTABLISSEMENTS MOUCHARD emménagent



En juin, les établissements Mouchard emménagent dans leur nouveau bâtiment commercial sur la zone d'activités du Parc. Cette installation intervient seulement 9 mois après l'incendie qui avait détruit leur succursale fauvillaise le 17 septembre 2011. Grâce au soutien actif de la mairie, qui a permis l'installation des salariés dans les locaux de Cap Seine et qui a délivré très rapidement le permis de construire, l'entreprise de matériel agricole est aujourd'hui en mesure de répondre aux besoins de ses clients. ■

L'ACTU DES SERVICES ET COMMERCE



Création d'entreprises

Trois nouvelles enseignes s'installent à Fauville :

- > **LE DAN & CAUX** propose de la restauration à emporter (photo ci-contre).
- > **TPN 76** est une entreprise de peinture, de décoration et d'isolation thermique par l'extérieur.
- > **DELMACHE PROPRETÉ** est une entreprise de nettoyage pour les entreprises et les particuliers.

CINÉMA

Bientôt le numérique ?

La commune a sollicité l'aide de la Région, du Département, de la Communauté de communes et celle du Centre national du cinéma pour s'équiper d'un appareil de projection de films numériques en remplacement de son projecteur actuel (films en 35 mm). Cela doit lui permettre de poursuivre la diffusion sous format numérique de l'offre de films qui fait le succès des séances à Fauville.

VIE DES ÉCOLES

Réussite de la classe de neige

Du 18 au 24 février dernier, 50 élèves des classes de CM1 et CM2 de l'école Jean-Loup-Chretien ont profité de la classe de neige. Au programme : 2 h de ski par jour, la découverte de la faune, la visite de fromagerie, des jeux de neige... Le beau temps et la bonne humeur de tous ont contribué au succès de ce voyage, soutenu par la municipalité. ■

VIE DES ÉCOLES

Olympiades à Lillebonne



Les élèves de la classe de CM2 de l'école Jean-Loup-Chretien, avec 17 autres classes de Seine-Maritime, ont participé à une rencontre sportive en relation avec les JO de Londres. Très investis dans les diverses épreuves, les jeunes Fauvillais ont fait une réelle performance et se sont classés 3^e, avec le droit d'aller découvrir gratuitement le musée national du Sport à Paris le 22 juin. ■



Le lotissement de la rue de Candepie

HABITAT

Fauville, un attrait certain

D'ici 2014, la construction de cent nouveaux logements permettra à la commune de mieux répondre aux demandes d'habiter sur son territoire

Depuis plusieurs années, le développement des services et les équipements de la commune, le dynamisme associatif et commercial attirent une demande grandissante de logements à Fauville. Attentive à accroître son parc de logements, la municipalité soutient plusieurs projets de construction sur son territoire et d'ici deux ans, près d'une centaine de nouveaux logements auront vu le jour. Le lotissement de la rue de Candepie où les dernières maisons sont en cours d'achèvement, a déjà permis à une vingtaine de familles d'accéder à la propriété.

26 APPARTEMENTS À LOYER MODÉRÉ

Cet été, un nouvel immeuble, actuellement en construction sur les terrains vendus par la commune rue Amiot, accueillera ses premiers locataires. Il s'agit de 6 grands appartements (T3 et T4) conçus pour le besoin de familles nombreuses et dont ceux du rez-de-chaussée sont accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite. Dès l'automne, la construction de 20 autres appartements à loyer modéré va débiter rue de Normandie. Ils seront livrés durant l'été 2014 et répondront aux demandes de loca-

tion de jeunes actifs et de jeunes ménages. À Fauville, ces 26 nouveaux logements collectifs compléteront utilement l'offre locative existante de maisons individuelles.

DES LOGEMENTS POUR LE PERSONNEL EDF

Tout récemment, la commune de Fauville a été choisie par EDF France pour la construction de 32 logements individuels destinés au personnel de la centrale de Paluel. La commune est saisie pour accorder son permis de construire sur un terrain d'un hectare, situé au Clos du Moulin. Les travaux, d'une durée d'un an, seront lancés fin 2012 pour accueillir leurs nouveaux habitants au début de l'année 2014.

DES LOGEMENTS POUR LA GENDARMERIE

Enfin, les négociations engagées pour la construction du siège de la communauté de brigade de gendarmerie à Fauville générera la réalisation de 16 nouveaux logements pour les gendarmes de la communauté. La construction des immeubles d'habitation est intégrée au programme. Jusqu'en 2014, Fauville va donc vivre au rythme de ces grands chantiers en attendant d'accueillir de nouveaux habitants. ■



Nicole Auvray, conseillère municipale
membre de la commission Urbanisme

Donner envie de construire durable !

Dans le cadre de son Agenda 21, la commune met en œuvre plusieurs actions en faveur du développement durable, notamment en matière de constructions nouvelles.

Nicole Auvray, conseillère municipale et membre de la commission Urbanisme, souligne le caractère innovant de deux projets grâce auxquels la municipalité souhaite montrer à ses concitoyens l'intérêt de concevoir et construire durable.

« Au Clos du Moulin, toutes les eaux de pluie provenant du lotissement sont recueillies dans des petits fossés plantés d'herbe qui les conduisent vers un bassin où elles s'infiltrent lentement. Ce dispositif très simple permet de traiter localement les ruissellements et d'éviter de saturer les réseaux d'eau pluviale ».

« Le projet locatif PREBAT de la rue de Normandie, face à la piscine, répondra aux normes des bâtiments basse consommation, avec de très faibles besoins énergétiques (moins de 50 kWh/m²/an). Cela contribuera à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Ce type de construction réduit fortement la consommation de chauffage et d'électricité des habitants et baisse les charges locatives. Nous comptons sur ces nouveaux logements pour améliorer le parcours résidentiel des Fauvillais mais aussi pour leur donner envie, plus tard, de construire durable ». ■

EN PROJET le Plan Local d'Urbanisme partagé

Fin 2015, toutes les communes devront être dotées d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) remplaçant le Plan d'Occupation des Sols (POS). Ce nouveau document réglementaire fixe les grandes orientations d'urbanisation pour chaque territoire communal en obéissant notamment aux objectifs prioritaires des Lois Grenelle afin de densifier les zones urbaines et de protéger les espaces agricoles et naturels.

Dans ce contexte, Fauville et la plupart des communes voisines ont choisi de réaliser ensemble leurs documents d'urbanisme. Leur objectif est de partager une même vision de l'espace et d'adopter les mêmes grands principes d'aménagement pour tous leurs espaces ruraux et bâtis.

Afin d'élaborer en commun le premier Plan Local d'Urbanisme Partagé du département de Seine-Maritime, les communes ont choisi de se faire assister par les services d'urbanisme de Caux-Seine. Durant deux ans, les habitants seront associés à chaque étape du projet, à la faveur de concertations et de l'enquête publique. ■



LA VIE DE LA MAIRIE



Johann Jamet et l'équipe DU PÔLE ENFANCE ET JEUNESSE

Arrivé il y a sept ans à la mairie de Fauville, Johann Jamet coordonne l'équipe d'animateurs du Pôle Enfance et Jeunesse, chargée de mettre en œuvre les projets éducatifs et pédagogiques de la commune et d'intervenir auprès du Conseil Municipal Enfants.

Toute l'équipe permet à la municipalité de prendre en charge l'accompagnement des jeunes à Fauville en apportant des réponses de qualité aux attentes des familles. « *Nous assurons l'accueil et organisons les activités dans les*

écoles le matin, le midi, le soir, ainsi que le mercredi et durant les vacances scolaires » explique Brigitte Jousse, animatrice.

Un tiers des enfants scolarisés bénéficie des activités périscolaires et les jeunes sont de plus en plus nombreux à s'intéresser aux animations proposées par la commune. Cette année notamment, grâce à la communication et aux interventions du Pôle Enfance et Jeunesse au sein du collège de Fauville, la fréquentation des adolescents a augmenté.

Le secret de cette réussite pour J. Jamet : « *il faut développer la communication et s'appuyer sur une démarche participative, ça fonctionne très bien avec les grands comme avec les petits* ». D'ailleurs, à Fauville, il n'y a pas de programme préparé à l'avance, les activités sont définies avec les jeunes. « *Lorsqu'on considère les jeunes comme une force de proposition et qu'on étudie avec eux comment mettre en œuvre leurs projets d'activités, ils s'y intéressent et reviennent régulièrement* », renchérit Magali Calon, une autre animatrice. C'est le parcours des membres de 76 Volts, la junior association récemment créée par des jeunes Fauvillais âgés de 11 à 17 ans et qui ont appris à prendre de l'autonomie et à devenir les acteurs de leurs projets. ■

VRAI OU FAUX ?

LES ASSOCIATIONS PAIERONT L'UTILISATION DES SALLES COMMUNALES

VRAI. Le Conseil municipal a décidé de facturer au même tarif la location des salles pour tous, y compris aux associations, lesquelles peuvent bénéficier d'une aide modulée à la location, sous forme de subvention. ■

INFOS PRATIQUES

CANTINE ET ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES : NOUVELLE FACTURE, NOUVEAU RÈGLEMENT

Votre enfant participe aux activités périscolaires et prend ses repas à la cantine scolaire ? Dorénavant, chaque mois, la commune vous adressera une seule facture sur laquelle figurera le montant détaillé correspondant à ces deux services. Autre nouveauté qui simplifiera le paiement de ces frais, vous pourrez opter pour un règlement par prélèvement bancaire. En revanche, le paiement à la mairie ne se fera plus que le mercredi.

RAPPEL DES HORAIRES POUR TRAVAUX BRUYANTS

Pour préserver la tranquillité de tous, et respecter la réglementation, les engins bruyants tels que perceuses, débroussailluses ou tondeuses à gazon ne peuvent être utilisés qu'à certaines heures :

en semaine
de 8h30 à 12 h et de 14 h à 19h30,
les samedis
de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h,
les dimanches et jours fériés
de 10 h à 12 h.

CONCOURS DE FLEURISSEMENT 2012

Inscriptions à la mairie,
avant le vendredi 13 juillet.

5 catégories seront récompensées :

- Maison avec jardin visible de la rue
- Fleurissement sur la voie publique
- Balcons et terrasses
- Fenêtres et murs
- Espaces verts (minimum 2 000 m²).

RAMASSAGE ORDURES MÉNAGÈRES

Quand il s'agit d'un jour férié, la règle est la suivante :

- lorsque le jour férié tombe un lundi, la collecte a lieu le lendemain, le mardi,
- lorsque le jour férié tombe un jeudi, la collecte a lieu la veille : le mercredi qui précède.

AU FIL DES FESTIVITÉS

26 JANVIER

COINCHÉE D'OR À FAUVILLE

Pas moins de 76 joueurs ont participé au tournoi de sélection pour la demi-finale de la Coinchée d'or, organisé par La Fédération des Aînés Ruraux de Seine-Maritime et le Club « Rencontres et Loisirs » de Fauville en Caux. ■

MARS - SALON DE PRINTEMPS - JOURNÉE PEINTRE DANS LA RUE



Pour la 11^e année consécutive, le salon de peinture et de sculpture de Fauville a présenté les œuvres d'artistes contemporains. Durant le salon, l'association *Les Tilleuls* a invité des peintres à réaliser leurs tableaux dans les rues de Fauville. Neuf peintres ont répondu à l'invitation. ■

17 MARS

VENTE-ÉCHANGE 76 VOLTS



La junior association a organisé avec succès une vente-échange de vêtements, livres et jeux qui lui a permis de rassembler les fonds nécessaires pour organiser un séjour l'été prochain en Bretagne. ■

1ER MAI

REPAS DU MUGUET



Comme chaque année, le repas du 1^{er} mai s'est déroulé dans la salle de la Rotonde. 167 convives de plus de 67 ans se sont retrouvés pour le traditionnel repas, servi par les membres du conseil municipal et du CCAS. ■

1ER JUIN

FÊTE DES VOISINS



Après 10 ans de Normandy Day, la convivialité entre Fauvillais se poursuit à la faveur de la Fête des Voisins. Le 1^{er} juin dernier, au lotissement du Petit-Bois, on s'est retrouvé autour d'un pique-nique partagé au cours d'une longue soirée d'été. ■

2 JUIN

GALA DANSE EN CŒUR



Pour son gala de fin d'année, après son spectacle, l'association fauvillaise a proposé une soirée dansante accompagnée d'un repas gastronomique. ■

PROCHAINS RENDEZ-VOUS

JUILLET

- 4 Passage du Tour de France
- 7 Marché nocturne
- 8 Vide-greniers de l'ASF
- 13 Cérémonies du 14 juillet
- Rassemblement Motos
- Défilé Caux-motos
- 14 Balade Caux-motos

AOÛT

- 3 Loto ASF
- 10-15 Salon des antiquaires
- 17 Loto Club « Rencontres et Loisirs »
- 31 Loto Benoit-Motte

SEPTEMBRE



© David Morganti

- 7 Opéra de Rouen : Les grands airs de Carmen
- 13 Dominos Club « Rencontres et loisirs »
- 20 Voyage du CCAS
- 28-29 Vide-armoires RDPL

OCTOBRE

- 5-6 Braderie Secours catholique
- 11 Don du sang
- 13 Concours dominos ACVG
- 14 Les Puces couturières
- 19 Loto Danse en Cœur
- 20 Dictée Association « Les Tilleuls »
- Loto Ecoles publiques

NOVEMBRE

- 3 Repas dansant Danse en Cœur
- Sainte Cécile
- 9 Loto ASF
- 8-11 Artistes et Artisans d'automne
- 11 Cérémonie de l'Armistice et braderie
- 18 Salon du livre

DÉCEMBRE

- 5 Cérémonie anciens d'Algérie
- 7 Téléthon pique-nique
- 8 Téléthon 2012